

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 26 juin 2023

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **36**
Nombre de représentés : **11**
Nombre d'absents : **17**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT SIX JUIN à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Huguette BELLO, 1ère Vice-Présidente.**

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_053_CC_3
Adoption des comptes financiers uniques du TCO pour 2022: budget principal, budget annexe des Ports de Plaisance, budget annexe de la GEMAPI, budget annexe de l'Eau Potable, budget annexe de l'Assainissement des eaux Usées

Nombre de votants : 47

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
20 juin 2023

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
03/07/2023

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - Mme Mélissa COUSIN - M. Alexis POININ-COULIN - Mme Suzelle BOUCHER - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noël JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Isabelle CADET - M. Gilles HUBERT - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - M. Armand MOUNIATA - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - M. Tristan FLORIAN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Perceval GAILLARD - M. Alain BENARD - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - Mme Florence HOAREAU - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Denise DELAVANNE procuration à M. Michel CLEMENTE - Mme Eglantine VICTORINE procuration à Mme Isabelle CADET - M. Karl BELLON procuration à Mme Lucie PAULA - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - Mme Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - M. Olivier HOARAU procuration à Mme Danila BEGUE - Mme Catherine GOSSARD procuration à M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON procuration à M. Armand MOUNIATA - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE - M. Josiane ACADINE procuration à M. Maxime FROMENTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2023

AFFAIRE N°2023_053_CC_3 : ADOPTION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES DU TCO POUR 2022: BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE, BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI, BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE, BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le Président de séance expose :

Le Compte Financier Unique (CFU) est établi par l'ordonnateur et le comptable et se substitue au compte administratif et au compte de gestion par dérogation aux dispositions régissant ces documents. La répartition des états à produire entre l'ordonnateur et le comptable est fixée dans le sommaire du compte financier unique.

A- ANALYSE DU BILAN

1. BUDGET PRINCIPAL

La structure bilancielle est la suivante :

Fonds propres en augmentation : Ils représentent 72% du bilan et s'élèvent à 223 M€, en augmentation de 27 M€ par rapport à 2021. Cette augmentation plus conséquente en 2022 trouve son origine dans le report à nouveau, les réserves et le résultat de l'exercice.

Actif net immobilisé en augmentation : ils s'élèvent à 266 M€ en 2022 contre 247 M€ en 2021.

Immobilisations corporelles en cours en augmentation : Valorisées à 49,5 M€ et en augmentation de 6,3 M en 2022 ; elles représentent 16% de l'actif.

Plus de 1/6 des investissements comptabilisés sont en cours de réalisation ou de construction et ne sont pas encore opérationnelles (réhabilitation des décharges, Pôle d'échanges Odette et Roger MOFY, modernisation des zones d'activités, poursuite des travaux de la zone d'activité de la pointe des châteaux, centre intercommunal d'enseignement artistique...).

Trésorerie en léger recul : Valorisée à 30,3 M€ en 2022 contre 31,8 M€ en 2021.

Trésorerie = Fonds de roulement – Besoin en fonds de roulement. Elle représente 105 jours d'exploitation en 2022.

Créances en augmentation : Elles sont de 10,7 M€ en 2022 contre 7,6 M€ en 2021. Ces créances sont dues à hauteur de 64% par des redevables « Entités publiques, organismes internationaux et Commission Européenne »

Dettes en diminution : Elles représentent 83,9 M€ en 2022 contre 90,9 M€ en 2021. Cette évolution résulte principalement d'une diminution du volume d'emprunt équivalent à 64,6 M€ en 2022 contre 71,12 M€ en 2021.

2. BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE DES PORTS DE PLAISANCE

La structure bilancielle est la suivante :

Fonds propres : Ils représentent près de 84% du bilan et s'élèvent à 6,1 M€ en 2022. Il s'agit principalement des « dotations ».

Actif net immobilisé : Il s'élève à 5 M€ en 2022. Le poste « Construction de rénovation du port de Saint-Gilles (remplacement de pontons, réhabilitation sur la pointe des galets et sur Saint-Gilles).

Les autres postes de dépenses importants sont : « Immobilisations corporelles en cours » et « Réseaux et Installations de voirie et réseaux divers ».

Dettes : Elles représentent 1 M€ en 2022 et sont majoritairement des dettes fournisseurs.

3.BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI

Fonds propres : Ils représentent 99% du bilan et s'élèvent à 43 M€ et sont en grande partie des « apports et subventions d'investissement » (25,9 M€).

Actif net immobilisé : Il s'élève à 43 M€ en 2022. Le poste « Immobilisations corporelles en cours » (39 M€) prépondère, ce qui paraît logique dans ces premiers exercices budgétaires.

Immobilisations corporelles en cours : Par nature, ce poste est à vocation temporaire et vise à intégrer au bilan la contrepartie pas encore exploitable de biens en cours de réalisation ayant généré des charges d'investissement.

Valorisées à 39 M€ et poste important de l'actif, elles représentent 91% de l'actif immobilisé. Il s'agit des investissements comptabilisés qui sont en cours de réalisation ou de construction et ne sont pas encore opérationnelles. Plus concrètement, ces investissements concernent la réalisation des confortements aval des digues de la Rivière des Galets et les systèmes d'endiguement de classe B et C.

Dettes : Elles représentent 341 K€ en 2022 et sont des dettes fournisseurs et des dettes non financières.

4.BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

Fonds propres : Ils représentent 77% du bilan et s'élèvent à 58 M€. Il s'agit de subventions d'investissements et des droits du concédant.

Actif net immobilisé : Il s'élève à 72,8 M€ en 2022. Les postes importants sont :

- « Constructions » (12,3 M€) ;
- « Installation, matériel et outillage technique » (16,7 M€) ;
- « Immobilisations corporelles en cours » (37 M€).

Il s'agit des investissements comptabilisés qui sont en cours de réalisation ou de construction (Usine de potabilisation de Maduran et infrastructures connexes, Alimentation en Eau Potable RD 12 Colimaçons).

Dettes : Elles représentent 17,7 M€ en 2022 et sont majoritairement des dettes financières (17,2 M€).

5.BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Fonds propres : Ils représentent 82% du bilan et s'élèvent à 58,5 M€.

Actif net immobilisé : Il s'élève à 66 M€ en 2022.

Réseaux et installations de voirie et réseaux divers : Valorisé à 31,8 M€ et poste important de l'actif, ce poste représente 48 % de l'actif immobilisé. Il s'agit de la valorisation du patrimoine transféré.

Le poste « **Immobilisations corporelles en cours** » prépondère également.

Dettes : Elles représentent 13,4 M€ en 2021 et sont majoritairement des dettes financières.

B- RÉSULTATS DE CLÔTURE

1.BUDGET PRINCIPAL

Les résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2022 sont les suivants :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 39.348.310,14 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 17.970.499,55 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à + 1.773.237,27 €.

Soit un excédent net global de clôture de + 19.604.573,32 €.

2.BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE DES PORTS DE PLAISANCE

Les résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2022 sont les suivants :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 543.700,26 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 554.862,60 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à + 136.075,20 €.

Soit un excédent net global de clôture de + 962.487,66 €.

3.BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI

Les résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2022 sont les suivants :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 7.124.799,84 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 7.040.933,69 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à + 32.681,76 €.

Soit un résultat excédentaire de + 51.184,39 €

4.BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

Les résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2022 sont les suivants :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 3.265.277,15 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 756.653,52 € ;
- les restes à réaliser s'élèvent en dépenses d'investissement à 16.891,79 €.

Soit un résultat excédentaire de + 2.491.731,84 €

5.BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Les résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2022 sont les suivants :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 7.006.795,73 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 1.561.728,66 € ;
- Il n'y a pas des restes à réaliser en dépenses d'investissement.

Soit un résultat excédentaire de + 5.445.067,07 €.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 22/06/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 13/06/2023.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 3 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- PROCÉDER à l'adoption des comptes financiers uniques pour 2022 du TCO pour :

BUDGET PRINCIPAL

VALIDER le compte financier unique 2022 du budget principal comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 39.348.310,14 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 17.970.499,55 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à + 1.773.237,27 €.

Soit un excédent net global de clôture de + 19.604.573,32 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 3 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- PROCÉDER à l'adoption des comptes financiers uniques pour 2022 du TCO pour :

BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE DES PORTS DE PLAISANCE

VALIDER le compte financier unique 2022 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 543.700,26 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 554.862,60 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à + 136.075,20 €.

Soit un excédent net global de clôture de + 962.487,66 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 3 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- PROCÉDER à l'adoption des comptes financiers uniques pour 2022 du TCO pour :

BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI

VALIDER le compte financier unique 2022 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 7.124.799,84 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 7.040.933,69 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à + 32.681,76 €.

Soit un résultat excédentaire de + 51.184,39 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 3 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- PROCÉDER à l'adoption des comptes financiers uniques pour 2022 du TCO pour :

BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

VALIDER le compte financier unique 2022 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 3.265.277,15 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 756.653,52 € ;
- les restes à réaliser s'élèvent en dépenses d'investissement à 16.891,79 €.

Soit un résultat excédentaire de + 2.491.731,84 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 3 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- PROCÉDER à l'adoption des comptes financiers uniques pour 2022 du TCO pour :

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

VALIDER le compte financier unique 2022 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 7.006.795,73 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 1.561.728,66 € ;
- Il n'y a pas des restes à réaliser en dépenses d'investissement.

Soit un résultat excédentaire de + 5.445.067,07 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Huguette BELLO
1ère Vice-Présidente

RAPPORT FINANCIER

2022



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

SAINT-LEU - TROIS-BASSINS

SAINT-PAUL - LE PORT - LA POSSESSION

INTRODUCTION

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 a ouvert l'expérimentation du compte financier unique (CFU) pour les collectivités territoriales et leurs groupements volontaires, pour une durée maximale de trois exercices budgétaires à partir de l'exercice 2020. Pendant la période de l'expérimentation, le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents. Le CFU a vocation à devenir, en 2023, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU doit permettre ainsi de mieux éclairer les assemblées délibérantes en synthétisant, dans un même document, les données comptables et les données budgétaires.

Au 31 décembre 2022, le TCO dispose d'un budget principal et de quatre budgets annexes sans autonomie juridique pour lesquels il convient de voter les 5 CFU correspondants :

- le budget principal ;
- le budget annexe relatif à **la gestion des ports de plaisance** (avec autonomie financière) ;
- le budget annexe relatif à la **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations-GEMAPI** (sans autonomie financière) ;
- le budget annexe de l'**Eau Potable** (avec autonomie financière) ;
- le budget annexe de l'**Assainissement des Eaux Usées** (avec autonomie financière).

I- LE BUDGET PRINCIPAL**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022 DU BUDGET PRINCIPAL**

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles (a)	167 454 562,59	Dépenses réelles (c)	133 440 032,74
Recettes d'ordre (b)	2 000 037,23	Dépenses d'ordre (d)	10 768 844,13
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			25 245 722,95
Excédent reporté (f)	14 102 587,19		
RÉSULTAT CUMULÉ D'EXÉCUTION = (e) + (f)			39 348 310,14

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles (a)	21 675 744,11	Dépenses réelles (c)	36 374 975,21
Recettes d'ordre (b)	12 499 656,10	Dépenses d'ordre (d)	3 730 849,20
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			- 5 930 424,20
		Déficit reporté (e)	12 040 075,35
SOLDE D'EXÉCUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) - (e)			- 17 970 499,55
Restes à réaliser Recettes (g)		Restes à réaliser Dépenses (h)	1 773 237,27
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)			- 19 743 736,82

RÉSULTAT DE CLÔTURE	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (a)	39 348 310,14
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT (b)	- 19 743 736,82
EXCÉDENT CUMULÉ (c) = (a) + (b)	19 604 573,32
Couverture des restes à réaliser de la section de fonctionnement	-
SOLDE À AFFECTER (e) = (c)	19 604 573,32

L'excédent cumulé pour l'exercice 2022 est de **19.604.573,32 €**, et permettra dans le cadre du budget supplémentaire d'ajuster les crédits prévus pour l'exercice 2023.

1 - Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		147 179 163,12	144 208 876,87	-2%
011	Charges à caractère général	72 893 129,56	72 944 356,63	-
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 971 909,67	19 282 607,85	14%
014	Atténuation de produits	20 174 995,60	20 560 218,00	2%
65	Autres charges de gestion	20 144 622,17	19 396 639,84	-4%
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	95 277,01	72 883,04	-24%
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE		130 279 934,01	132 256 705,36	2%
66	Charges financières	1 213 892,27	1 181 834,88	-3%
67	Charges exceptionnelles	8 834,04	1 492,50	-83%
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	4 759 800,00	-	-
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		136 262 460,32	133 440 032,74	-2%
023	Virement à la section d'investissement	-	-	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 916 702,80	10 768 844,13	-1%
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		10 916 702,80	10 768 844,13	-1%

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 133,4 M€, et baissent de 2% par rapport à 2021. Les charges à caractère général restent stables.

Les atténuations de produits augmentent de 2%. Ce poste comprend les attributions de compensation versées aux communes membres (montant stable entre 2021 et 2022). L'évolution dynamique du chapitre est liée au reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) qui passe de 1,2 M€ à 2 M€. Pour mémoire, la recette de la taxe de séjour est encaissée par le TCO, puis fait l'objet d'un reversement à l'OTI. La recette

encaissée en 2022 comprend notamment une régularisation des années antérieures à hauteur de 0,3 M€ (déclaration des plates formes numériques notamment).

Les autres charges de gestion baissent de 4%. Ce chapitre comprend notamment les dépenses exceptionnelles. En 2021, les dépenses exceptionnelles s'élevaient à 2,5 M€ contre 0,4 M€ en 2022 (dépenses 2021 : 0,4 M€ pour un protocole transactionnel Covid 19 et 2 M€ pour un protocole transactionnel avec la CCIR pour la reprise de la gestion du port de Saint-Gilles-les-Bains).

Les charges de personnel augmentent de 14% compte tenu de l'impact du renforcement des services et de la revalorisation du point d'indice à compter du mois d'août 2022.

2- Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		44 624 357,93	52 145 899,76	17%
20	Immobilisations incorporelles (hors sub. d'équipement)	2 045 126,40	1 266 777,92	-38%
204	Subventions d'équipement versées	7 769 652,16	9 214 702,16	19%
21	Immobilisations corporelles	6 792 074,08	11 962 725,90	76%
23	Immobilisations en cours	6 591 612,66	6 301 113,28	-4%
	Dépenses équipements	23 198 465,30	28 745 319,26	24%
26	Participation	161 800,00	750 000,00	364%
27	Autres immobilisations financières	4 193,26	347 833,50	8195%
16	Emprunts et dettes assimilées	6 453 582,79	6 531 822,45	1%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		29 818 041,35	36 374 975,21	22%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 936 184,54	2 000 037,23	3%
041	Opérations patrimoniales	1 734 042,25	1 730 811,97	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		3 670 226,79	3 730 849,20	2%
D001	Solde d'investissement n-1 reporté	11 136 089,79	12 040 075,35	8%

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 36,4 M€, en hausse de 22% par rapport à 2021. Les dépenses d'équipement s'élèvent à 28,7 M€, avec une augmentation de 24% par rapport à 2021.

Les principales opérations sont les suivants :

- **Compétence environnement** : 11,2 M€ (participation du TCO au pôle déchets sud : 6,2 M€, réhabilitation des décharges : 3,2 M€, acquisition de bacs de collecte : 1,4 M€).
- **Projet Ecocité** : 6,1 M€ (dont foncier : 3,8 M€, frais de portage des terrains : 2,1 M€).
- **Compétence transport** : 2,3 M€, dont 1,7 M€ mobilisés pour achever le pôle d'échange du Port et 0,4 M€ d'acquisition de vélo à assistance électrique mis à la disposition des usagers du territoire.
- **Compétence tourisme** : 2,5 M€, dont 1,5 M€ pour la réhabilitation des ports de plaisance.
- **Compétence eaux pluviales** : 1,8 M€. Cette compétence s'exerce avec les communes membres dans le cadre de convention de partenariat.
- La part des subventions d'équipement versées est de 9,2 M€, soit 32% des dépenses totales. Il s'agit principalement de la participation du TCO au pôle déchets sud : 6,2 M€, de la subvention d'équilibre au budget annexe de la GEMAPI : 1,6 M€, du financement de l'opération NPNRU Ariste Bolon : 1,1 M€.

3 – Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		179 007 287,96	183 557 187,01	3%
013	Atténuation de charges (sauf icne)	42 490,53	87 448,39	106%
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	2 519 325,74	1 559 439,68	-38%
73	Impôts et taxes (sauf 731)	21 942 219,14	23 097 866,70	5%
731	Fiscalité locale	97 161 950,26	103 925 454,31	7%
74	Dotations, participations	31 172 230,81	33 509 208,59	7%
75	Autres produits de gestion courante	6 720 538,32	5 254 743,92	-22%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE GESTION COURANTE		159 558 754,80	167 434 161,59	5%
77	Produits exceptionnels	17 000,00	20 401,00	20%
78	Reprises sur provisions (semi-budgétaires)	711 000,00	-	-100%
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		160 286 755,42	167 454 562,59	4%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 936 184,54	2 000 037,23	3%
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		1 936 184,54	2 000 037,23	3%
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	16 784 348,00	14 102 587,19	-16%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 167,5 M€, avec une augmentation de 4% par rapport à 2021. La fiscalité reste une recette dynamique. En effet, même en l'absence d'augmentation des taux votés, la recette progresse compte tenu notamment de la revalorisation à 3,4% des bases taxables inscrite dans la loi de finances 2022.

Le montant du chapitre relatif aux dotations et participations a augmenté de 7%. La subvention attendue du Fonds Social Européen (FSE) comptabilisée sur l'exercice 2022 s'élève à 3 M€. Il convient de noter que le service instructeur (Direction Régionale de l'Economie de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) n'a toujours pas versé la recette relative à la période 2018-2020. Le retard pris dans l'instruction de ce dossier contraint le TCO à rattacher la recette d'une année sur l'autre, sans visibilité sur la date de versement des sommes dues.

Les autres produits de gestion courante se composent principalement des loyers, des débits et pénalités appliqués sur marchés, des produits de gestion courante ainsi que des recettes exceptionnelles. La baisse constatée de 22% s'explique par un encaissement de recette exceptionnelle moins important qu'en 2021 (une recette de 1,4 M€ a été versée par lleva pour régulariser un trop perçu des années antérieures).

4 - Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
RECETTES D'INVESTISSEMENT		32 584 282,58	34 175 400,21	5%
13	Subventions d'investissement	5 116 874,53	2 345 519,51	-54%
16	Emprunts et dettes assimilées	18 365,92	6 579,30	-64%
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT		5 172 240,46	2 352 098,81	-55%
10	Dot et fonds divers (sauf 1068)	2 756 735,61	1 598 107,65	-42%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	12 004 561,46	17 725 537,65	48%
TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES		14 761 297,07	19 323 645,30	31%
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		19 933 537,53	21 675 744,11	9%
021	Virement de la sect de fonct.	-	-	0%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 916 702,80	10 768 844,13	-1%
041	Opérations patrimoniales	1 734 042,25	1 730 811,97	0%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		12 650 745,05	12 499 656,10	-1%
R001	Solde d'investissement n-1 reporté	-	-	-

En neutralisant l'excédent de fonctionnement capitalisé, les recettes réelles baissent de 50%. En effet, en 2022, le TCO a perçu moins de subventions et de Fonds de Compensation pour la Taxe sur Valeur Ajoutée (FCTVA) qu'en 2021, l'encaissement des subventions étant lié à l'avancement des travaux.

5 - Les ratios financiers

	2021	2022
Epargne brute (M€)	24,0	34,0
Epargne nette (M€)	17,5	27,5
Taux d'épargne brute (%)	15%	20%

	2021	2022
Encours SANS Cambaie	65,6	59,1
Encours AVEC Cambaie	109	103
Ratio dynamique de désendettement sans Cambaie	3	2
Ratio dynamique de désendettement avec Cambaie	5	3

II- LES QUATRE BUDGETS ANNEXES**1-LE BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE DES PORTS DE PLAISANCE****LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022**

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles (a)	3 605 878,42	Dépenses réelles (c)	3 244 413,50
Recettes d'ordre (b)	3 969,12	Dépenses d'ordre (d)	340 738,56
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			24 695,48
Excédent reporté (f)	519 004,78		
RÉSULTAT CUMULE D'EXÉCUTION = (e) + (f)			543 700,26

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles (a)	-	Dépenses réelles (c)	254 964,36
Recettes d'ordre (b)	340 738,56	Dépenses d'ordre (d)	3 969,12
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			81 805,08
Excédent reporté (e)	473 057,52		
SOLDE D'EXÉCUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) + (e)			554 862,60
Restes à réaliser Recettes (g)		Restes à réaliser Dépenses (h)	136 075,20
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)			418 787,40

RÉSULTAT DE CLOTURE	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (a)	543 700,26
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (b)	418 787,40
EXCÉDENT CUMULÉ (c) = (a) + (b)	962 487,66
Couverture des restes à réaliser de la section de fonctionnement	-
SOLDE À AFFECTER (e) = (c)	962 487,66

L'excédent cumulé pour l'exercice 2022 est de **962.487,66 €** et permettra dans le cadre du budget supplémentaire d'ajuster les crédits prévus pour l'exercice 2023.

Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 959 209,26	3 585 152,06	21%
011	Charges à caractère général	1 403 547,81	1 593 614,18	14%
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 281 030,93	1 361 712,04	6%
65	Autres charges de gestion	1,66	69 681,65	-
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE		2 684 580,40	3 025 007,87	13%
67	Charges exceptionnelles	28 555,57	60 085,63	-
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	-	159 320,00	↗
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		2 713 135,97	3 244 413,50	20%
023	Virement à la section d'investissement	-	-	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	246 073,29	340 738,56	38%
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		246 073,29	340 738,56	38%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 20% par rapport à 2021. La hausse s'explique principalement par la régularisation des factures pour les compteurs d'eau et d'entretien des sites gérés par la régie.

Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		430 642,30	258 933,48	-40 %
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	49 191,23	17 150,00	-65%
21	Immobilisations corporelles	170 911,83	117 151,23	-31%
23	Immobilisations en cours	210 539,24	120 663,13	-43%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		430 642,30	254 964,36	-41 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	3 969,12	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		-	3 969,12	-
D001	Solde d'investissement n-1 reporté	-	-	-

Les dépenses réelles d'investissement 2022 s'élèvent à **0,25 M€** et concernent essentiellement des travaux d'équipements, de mises aux normes et de rénovations (l'installation de barrières et caméra sur le port de Saint Leu, achat de mobilier de bureaux, réparation d'éclairage publics, pose de signalétiques, travaux sous-marins des différents ports, mise en place et entretien d'une barrière sur le port de Saint Gilles et diverses études).

Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 478 214,04	4 128 852,32	19 %
013	Atténuation de charges (sauf icne)	4 940,55	7 610,55	54%
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	2 958 249,72	3 311 657,23	12%
74	Dotations, participations	307 293,00	235 000,00	-24%
75	Autres produits de gestion courante	8 296,82	7 319,07	-12%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		3 278 780,09	3 561 586,85	9%
77	Produits exceptionnels	196 341,31	44 291,57	-77%
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		3 475 121,40	3 605 878,42	4%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	3 969,12	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		-	3 969,12	-
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	3 092,64	519 004,78	-

Compte tenu des régularisations de titres impayés effectués sur 2022, les recettes augmentent de 12%. Il convient par ailleurs de noter que la subvention d'équilibre du TCO a diminué de 24%, soit 0,2 M€.

Les recettes d'investissement

Aucune recette réelle d'investissement n'a été encaissée sur l'exercice 2022.

Les ratios financiers

	2021	2022
Epargne brute (M€)	0,7	0,4
Epargne nette (M€)	0,7	0,4
Taux d'épargne brute (%)	22%	10%

Il n'y a pas d'emprunt mobilisé au sein du budget annexe de la RPP, les opérations d'investissement étant portées par le budget principal du TCO (1,5 M€ au titre de 2022).

2- LE BUDGET ANNEXE GEMAPI

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le TCO exerce de plein droit la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), conformément aux lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 07 août 2015.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles (a)	3 418 290,48	Dépenses réelles (c)	1 260 775,17
Recettes d'ordre (b)	666 304,00	Dépenses d'ordre (d)	66 387,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			2 757 432,31
Excédent reporté (f)	4 367 367,53		
RÉSULTAT CUMULE D'EXÉCUTION = (e) + (f)			7 124 799,84

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles (a)	3 178 614,60	Dépenses réelles (c)	9 832 021,58
Recettes d'ordre (b)	306 989,35	Dépenses d'ordre (d)	906 906,35
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			- 7 253 323,98
Excédent reporté (f)	212 390,29		
SOLDE D'EXÉCUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) + (f)			- 7 040 933,69
Restes à réaliser Recettes (g)		Restes à réaliser Dépenses (h)	32 681,76
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)			- 7 073 615,45

RÉSULTAT DE CLOTURE			
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (a)		7 124 799,84	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (b)		- 7 073 615,45	
EXCÉDENT CUMULÉ (c) = (a) + (b)		51 184,39	
Couverture des restes à réaliser de la section de fonctionnement		-	
SOLDE À AFFECTER (e) = (c)		51 184,39	

L'excédent cumulé de l'exercice 2022 est de **51.184,39 €** et permettra dans le cadre du budget supplémentaire d'ajuster les crédits prévus pour l'exercice 2023.

Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 437 186,93	1 327 162,17	-8%
011	Charges à caractère général	379 631,86	402 948,82	6%
012	Charges de personnel et frais assimilés	862 681,40	721 380,07	-16%
014	Atténuation de produits	132 122,00	114 784,00	-13%
65	Autres charges de gestion	0,67	21 662,28	-
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE		1 374 435,93	1 260 775,17	-8%
66	Charges financières	-	-	-
67	Charges exceptionnelles	-	-	-
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		1 374 435,93	1 260 775,17	-8%
023	Virement à la section d'investissement	-	-	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	62 751,00	66 387,00	6%
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section -	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		62 751,00	66 387,00	6%

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1,3 M€, et baissent de 8% par rapport à 2021.

Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		7 360 288,58	10 738 927,93	46%
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	527 190,46	494 687,09	-6%
21	Immobilisations corporelles	33 457,28	362 098,30	982%
23	Immobilisations en cours	5 749 019,30	8 975 236,19	56%
27	Autres immobilisations financières	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		6 309 667,04	9 832 021,58	56%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	502 433,00	666 304,00	33%
041	Opérations patrimoniales	-	240 602,35	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		502 433,00	906 906,35	81%
D001	Solde d'investissement n-1 reporté	548 188,54	-	-100%

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 9,8 M€, en augmentation de 56% par rapport à 2021. Elles concernent principalement les dépenses relatives au PAPI Rivière des Galets : 8,7 M€ et au PAPI Ermitage : 0,5 M€.

Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 804 554,46	8 451 962,01	46%
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	48 498,00	149 034,00	207%
73	Impôts et taxes (sauf 731)	-	-	0%
731	Fiscalité locale	3 047 832,00	3 069 488,00	1%
74	Dotations, participations	164 402,00	166 102,00	1%
75	Autres produits de gestion courante	11 623,05	33 666,48	190%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		3 272 355,05	3 418 290,48	4%
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-
78	Reprises sur provisions (semi-budgétaires)	-	-	-
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		3 272 355,05	3 418 290,48	4%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	502 433,00	666 304,00	33%
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		502 433,00	666 304,00	33%
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	2 029 766,41	4 367 367,53	115%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 3,4 M€, en hausse de 4% par rapport à 2021. Le produit de la taxe GEMAPi est stable depuis 2018. La recette de 0,1 M€ concernent des écritures de refacturation de personnel entre les différents budgets du TCO.

Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
RECETTES D'INVESTISSEMENT		7 572 678,87	3 697 994,24	-51%
13	Subventions d'investissement	6 110 402,58	2 680 386,72	-56%
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT		6 110 402,58	2 680 386,72	-56%
10	Dot et fonds divers (sauf 1068)	836 677,51	498 227,88	-40%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	562 847,78	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-
024	Produit des cessions	-	-	-
TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES		1 399 525,29	498 227,88	-64%
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		7 509 927,87	3 178 614,60	-58%
021	Virement de la sect de fonct.	-	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	62 751,00	66 387,00	-
041	Opérations patrimoniales	-	240 602,35	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		62 751,00	306 989,35	389%
R001	Solde d'investissement n-1 reporté	-	212 390,29	-

Les recettes réelles d'investissement baissent de 58% par rapport à 2021. Il convient de noter que les subventions encaissées en 2022 sont moins importantes qu'en 2021 (2,7 M€ contre 6,1 M€ compte-tenu de l'avancement des travaux). Par ailleurs, compte tenu des dépenses réalisées en 2022, le budget principal a versé une subvention d'équilibre de 1,6 M€ au budget de la GEMAPI.

Les ratios financiers

	2021	2022
Epargne brute (M€)	1,9	2,2
Epargne nette (M€)	1,9	2,2
Taux d'épargne brute (%)	58%	63%

Il n'y a pas eu d'emprunt mobilisé pour le budget annexe de la GEMAPI en 2022.

3- LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le TCO exerce de plein droit la compétence Eau Potable, conformément à la loi NOTRe du 07 août 2015.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles (a)	3 953 027,62	Dépenses réelles (c)	1 061 107,75
Recettes d'ordre (b)	-	Dépenses d'ordre (d)	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			2 891 919,87
Excédent reporté (f)	373 357,28		
RÉSULTAT CUMULÉ D'EXÉCUTION = (e) + (f)			3 265 277,15

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles (a)	9 670 917,07	Dépenses réelles (c)	8 271 330,22
Recettes d'ordre (b)	206 091,68	Dépenses d'ordre (d)	206 091,68
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			1 399 586,85
		Déficit reporté (e)	2 156 240,37
SOLDE D'EXÉCUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) - (e)			- 756 653,52
Restes à réaliser Recettes (g)	-	Restes à réaliser Dépenses (h)	16 891,79
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)			- 773 545,31

RÉSULTAT DE CLOTURE	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (a)	3 265 277,15
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (b)	- 773 545,31
EXCÉDENT CUMULÉ (c) = (a) + (b)	2 491 731,84
Couverture des restes à réaliser de la section de fonctionnement	-
SOLDE À AFFECTER (e) = (c)	2 491 731,84

L'excédent cumulé de l'exercice 2022 est de **2.491.731,84 €** et permettra dans le cadre du budget supplémentaire d'ajuster les crédits prévus pour l'exercice 2023.

Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 374 779,71	1 061 107,75	-23%
011	Charges à caractère général	318 314,18	54 245,64	-83%
012	Charges de personnel et frais assimilés	739 056,72	709 702,35	-4%
65	Autres charges de gestion	1,86	0,38	-80%
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE		1 057 372,76	763 948,37	-28%
66	Charges financières	317 406,95	297 159,38	-6%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		1 374 779,71	1 061 107,75	-23%
023	Virement à la section d'investissement	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		-	-	-

Les dépenses de fonctionnement sont en baisse par rapport à 2021. Pour rappel, en 2021, il y a eu une régularisation pour des compteurs d'eau sur les sites d'exploitation de la commune de Saint Leu, ainsi que des frais d'honoraires divers. Il s'agissait donc de dépenses exceptionnelles.

Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		4 321 821,94	10 633 662,27	146%
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	86 196,25	36 262,42	-58%
21	Immobilisations corporelles	1 491 202,93	283 951,68	-81%
23	Immobilisations en cours	926 022,98	7 079 480,94	665%
26	Participation	274 900,00	29 900,00	-89%
16	Emprunts et dettes assimilées	1 543 499,78	841 735,18	-45%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		4 321 821,94	8 271 330,22	91%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-
041	Opérations patrimoniales	-	206 091,68	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		-	206 091,68	-
D001	Solde d'investissement n-1 reporté	-	2 156 240,37	-

Hors dette, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 7,4 M€. Elles concernent principalement les dépenses liées aux travaux sur l'usine de potabilisation de Maduran : 5,5 M€, aux travaux RD12 : 1,5 M€ et aux travaux sur le réseau Bois de Nèfles Saint-Leu : 0,3 M€).

Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		7 533 960,01	4 326 384,90	-43%
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	3 820 379,11	3 896 811,85	2%
75	Autres produits de gestion courante	0,89	1,05	18%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		3 820 380,00	3 896 812,90	2%
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-
78	Reprises sur provisions (semi-budgétaires)	-	56 214,72	-
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		3 820 380,00	3 953 027,62	3%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	0%
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	-	-	0%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		-	-	0%
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	3 713 580,01	373 357,28	-90%

Le produit de la surtaxe est stable entre 2022 et 2021. Le produit des services augmente néanmoins de 4%. La recette liée à la refacturation des frais de personnel étant plus importante en 2022 (0,2 M€ contre 0,1 M€ en 2021).

Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 165 581,57	9 877 008,75	356%
13	Subventions d'investissement	509 569,85	885 094,05	74%
16	Emprunts et dettes assimilées	-	3 000 000,00	-
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT		509 569,85	3 885 094,05	662%
10	Dot et fonds divers (sauf 1068)	-	5 785 823,02	-
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 167 587,02	-	-
TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES		1 167 587,02	9 670 917,07	-
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		1 677 156,87	9 670 917,07	132%
021	Virement de la sect de fonct.	-	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-
041	Opérations patrimoniales	-	206 091,68	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		-	206 091,68	-
R001	Solde d'investissement n-1 reporté	488 424,70	-	-

Il convient de noter qu'en 2022, le TCO a mobilisé une première enveloppe d'emprunt à hauteur de 3 M€ et a encaissé des subventions à hauteur de 0,9 M€ (acomptes du FEDER et de la Région pour l'usine de potabilisation de Maduran).

Les ratios financiers

	2021	2022
Épargne brute (M€)	2,4	2,8
Épargne nette (M€)	0,9	2,0
Taux d'épargne brute (%)	64%	73%

	2021	2022
Encours de dette	15	17,2
Ratio dynamique de désendettement	6	6

4- LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le TCO exerce de plein droit la compétence Assainissement des Eaux Usées, conformément à la loi NOTRe du 07 août 2015.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles (a)	1 681 343,13	Dépenses réelles (c)	1 669 907,94
Recettes d'ordre (b)	-	Dépenses d'ordre (d)	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			11 435,19
Excédent reporté (f)	6 995 360,54		
RÉSULTAT CUMULE D'EXÉCUTION = (e) + (f)			7 006 795,73

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles (a)	2 983 274,07	Dépenses réelles (c)	3 058 446,22
Recettes d'ordre (b)	34 066,98	Dépenses d'ordre (d)	34 066,98
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			- 75 172,15
		Déficit reporté (e)	1 486 556,51
SOLDE D'EXÉCUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) - (e)			- 1 561 728,66
Restes à réaliser Recettes (g)	-	Restes à réaliser Dépenses (h)	
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)			- 1 561 728,66

RÉSULTAT DE CLOTURE	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (a)	7 006 795,73
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (b)	- 1 561 728,66
EXCÉDENT CUMULÉ (c) = (a) + (b)	5 445 067,07
Couverture des restes à réaliser de la section de fonctionnement	-
SOLDE À AFFECTER (e) = (c)	5 445 067,07

L'excédent cumulé de l'exercice 2022 est de **5.445.067,07 €** et permettra dans le cadre du budget supplémentaire d'ajuster les crédits prévus pour l'exercice 2023.

Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		823 075,69	1 669 907,94	103%
011	Charges à caractère général	69 698,76	-	-100%
012	Charges de personnel et frais assimilés	303 628,42	393 308,62	30%
65	Autres charges de gestion	0,15	0,45	200%
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE		373 327,33	393 309,07	5%
66	Charges financières	449 748,36	366 710,24	-18%
67	Charges exceptionnelles	-	909 888,63	-
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		823 075,69	1 669 907,94	103%
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		-	-	-

Les dépenses de fonctionnement augmentent par rapport à 2021, compte tenu d'une charge exceptionnelle de 0,9 M€ correspondant à des écritures d'annulation de titres sur exercices antérieurs.

Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		2 200 745,71	4 579 071,71	108%
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	32 701,85	19 545,37	-40%
21	Immobilisations corporelles	118 218,91	767 461,08	549%
23	Immobilisations en cours	510 688,06	1 491 615,05	192%
26	Participation	13 800,00	13 800,00	-
16	Emprunts et dettes assimilées	1 225 354,18	766 024,72	-37%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		1 900 763,00	3 058 446,22	61%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-
041	Opérations patrimoniales	-	34 066,98	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		-	34 066,98	-
D001	Solde d'investissement n-1 reporté	299 982,71	1 486 556,51	396%

Hors dette, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 2,3 M€ principalement liées aux opérations : RN1A centre-ville de Saint-Leu : 1,3 M€ et du Poste de refoulement RFM : 0,4 M€.

Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		10 523 567,65	8 676 703,67	-18%
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	1 958 066,90	1 652 917,99	-16%
75	Autres produits de gestion courante	3,60	2,07	-43%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		1 958 070,50	1 652 920,06	-16%
77	Produits exceptionnels	-	28 423,07	-
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		1 958 070,50	1 681 343,13	-14%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		-	-	-
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	8 565 497,15	6 995 360,54	-18%

Le produit de la surtaxe 2022 est en baisse par rapport à 2021. Il s'agit d'un montant estimé par les délégataires à la clôture de l'exercice 2022.


Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2021	CA 2022	Var CA
RECETTES D'INVESTISSEMENT		714 189,20	3 017 341,05	322%
13	Subventions d'investissement	272 744,28	266 942,04	-2%
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
23	Immobilisations en cours	-	11 200,61	-
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT		272 744,28	278 142,65	2%
10	Dot et fonds divers (sauf 1068)	-	-	-
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	441 444,92	2 705 131,42	-
TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES		441 444,92	2 705 131,42	513%
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		714 189,20	2 983 274,07	318%
021	Virement de la sect de fonct.	-	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-
041	Opérations patrimoniales	-	34 066,98	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		-	34 066,98	-

Il convient de noter qu'en 2022, le TCO a encaissé des subventions à hauteur de 0,2 M€, correspondant aux opérations suivantes : EU RN7 : 0,1M€ et poste de refoulement RFM : 0,1 M€.

Les ratios financiers

	2021	2022
Epargne brute (M€)	1,1	0,01
Epargne nette (M€)	(-) 0,1	(-) 0,7
Taux d'épargne brute (%)	58%	1%

	2021	2022
Encours de dette	13,8	12,9
Ratio dynamique de désendettement	12	

SYNTHÈSE DE L'ENCOURS DE DETTE (ANALYSE CONSOLIDÉE)

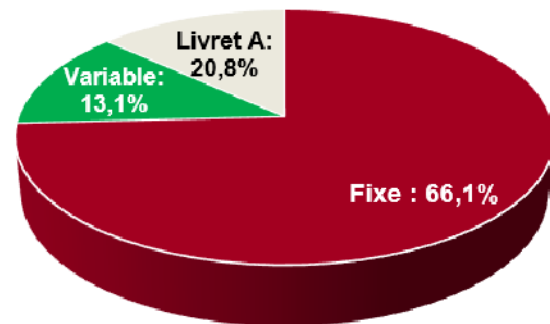
LA DETTE PROPRE

UN ENCOURS DE DETTE EN BAISSÉ ENTRE 2021 ET 2022

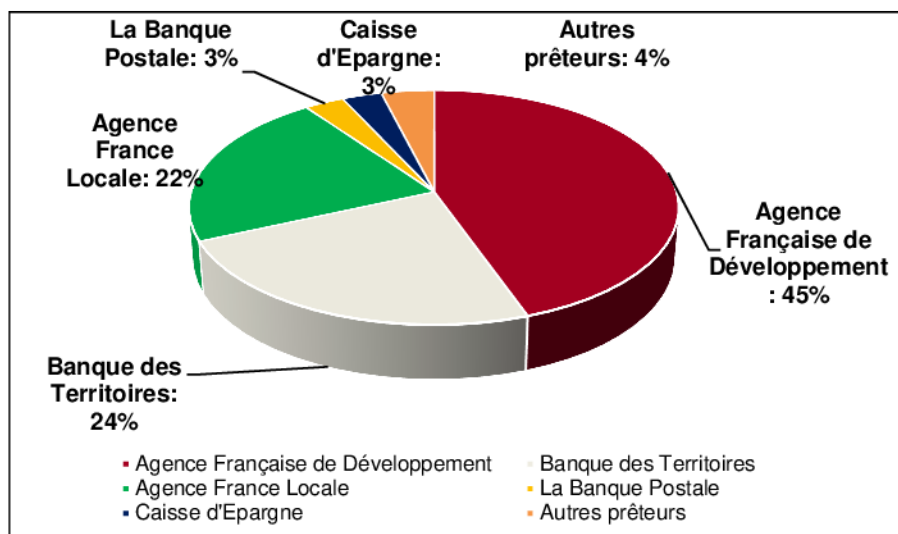
	31/12/2021	31/12/2022
Budget principal	65 641 924,30	59 110 101,85
Eau Potable	15 046 092,00	17 204 357,00
Assainissement des Eaux Usées	13 750 108,84	12 984 084,00
TOTAL	94 438 125,14	89 298 542,85

RÉPARTITION PAR TYPE DE RISQUE : 66% À TAUX FIXE

Type	Capital restant dû	%	Taux moyen
Fixe	59 048 551 €	66,1%	2,18%
Variable	11 656 617 €	13,1%	1,82%
Livret A	18 593 375 €	20,8%	3,00%
TOTAL	89 298 543 €	100%	2,31%



RÉPARTITION PAR PRÊTEUR



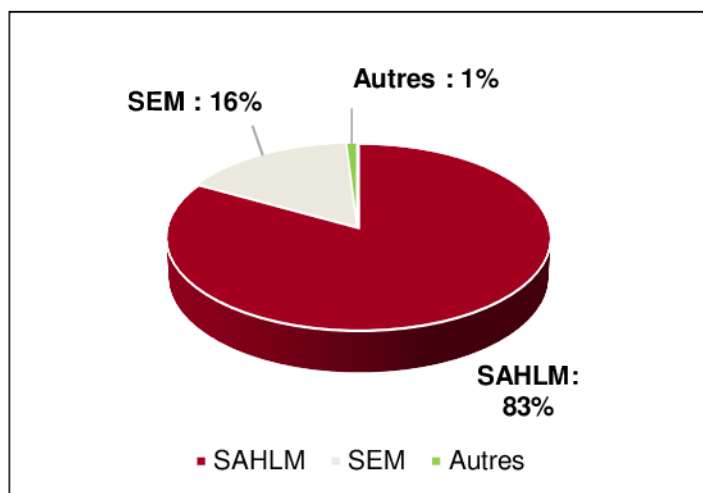
L'Agence Française de Développement (AFD) reste le partenaire privilégié du TCO. En effet, cet organisme est co signataire du Contrat de progrès pour la compétence Eau Potable et Assainissement des Eaux Usées.

LA DETTE GARANTIE

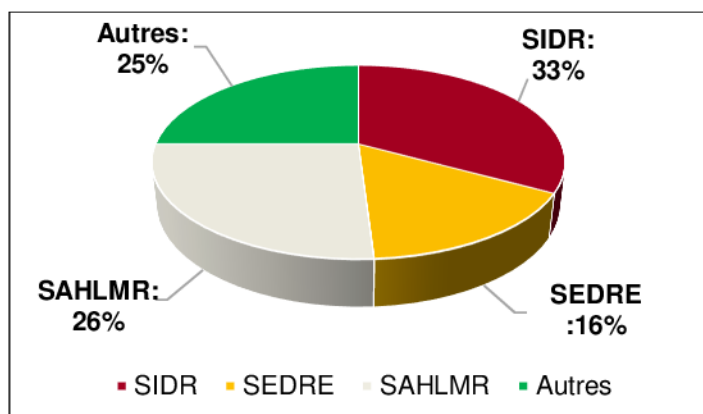
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie Résiduelle	Nombre de lignes
305 529 160 €	1,05%	27 ans et 2 mois	224

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	8 095 282 €	2,65%	1,66%
Variable	0 €	0%	0%
Livret A	296 543 878 €	97,06%	1,04%
Non typé	890 000 €	0,29%	0%
Ensemble des risques	305 529 160 €	100%	1,05

▪ RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



▪ RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DE BÉNÉFICIAIRES



LA CONSOLIDATION DES COMPTES

La loi 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République (dite loi ATR) a introduit les prémices d'une consolidation des comptes dans le secteur public local. Cette "consolidation" consiste, **pour une collectivité locale**, à détecter un éventuel risque en examinant, à l'aide de documents comptables, la nature des relations juridiques et/ou financières existantes entre ladite collectivité et ses partenaires, définis ici sous le terme de "partenaires privilégiés".

LE PÉRIMÈTRE DE "CONSOLIDATION" ET SES DIFFÉRENTS NIVEAUX

Le TCO a identifié et suivi, en 2022, 30 "partenaires privilégiés" ou « satellites ». Son périmètre a été déterminé en fonction du niveau d'influence exercé par le TCO en raison de son implication dans le fonctionnement de l'entité et/ou des moyens qu'il lui consacre. Il est décliné selon 4 niveaux.

Niveau 1

Ce premier niveau, le plus proche de la Collectivité, regroupe les entités **sous participation / partenariat MAJORITAIRE** selon 4 sous-ensembles :

- ① Les établissements publics locaux et budgets annexes :
 - REA** (Régie d'Enseignement artistiques)
 - RPP** (Régie des Ports de Plaisance)
 - GIP ECOCITE** (Groupement d'intérêt Public)
 - RÉGIE LA CRÉOLE** (Régie communautaire d'eau et d'assainissement)
 - OTIO** (Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest)

- ② Les syndicats dont le TCO est membre :
 - ILEVA** (Syndicat mixte de traitement des déchets)
 - SMTR** (Syndicat Mixte des Transports de La Réunion)

- ③ Les sociétés (d'économie mixte ou publiques) dont le TCO détient **plus de 50% du capital social** :
 - CYCLEA** (Société d'Economie Mixte des déchets)
 - SEMTO** (Société d'Economie Mixte des Transports de l'Ouest)
 - SPL GRAND OUEST** (Société Publique Locale Grand Ouest)

- ④ Les associations financées **à plus de 60%** :
 - T'COS** (Comité d'œuvres sociales du TCO)

Niveau 2

Ce niveau regroupe les entités bénéficiant d'une participation **FORTE** du TCO, selon 2 sous-ensembles :

- ① Les sociétés (d'économie mixte ou publiques) dont le TCO détient **de 15% à 49% du capital social** :
 - SPL TAMARUN** (Société Publique Locale TAMARUN)

- ② Les associations recevant **entre 30% et 60%** de financement :
- FRANCE ACTIVE LA RÉUNION** (Développement des initiatives d'insertion par l'économie /Economie Sociale et Solidaire)
 - MISSION LOCALE OUEST**
 - ASES** (Associations des Solidaires)

Niveau 3

Ce niveau regroupe les entités bénéficiant d'une participation **RELATIVE** du TCO :

Les associations recevant **entre 10% et 30%** de financement :



- LESPAS** (Régie Espace Culturel)
- SECHOIR** (Association de Gestion du Séchoir)
- KABARDOCK** (AGEMA)

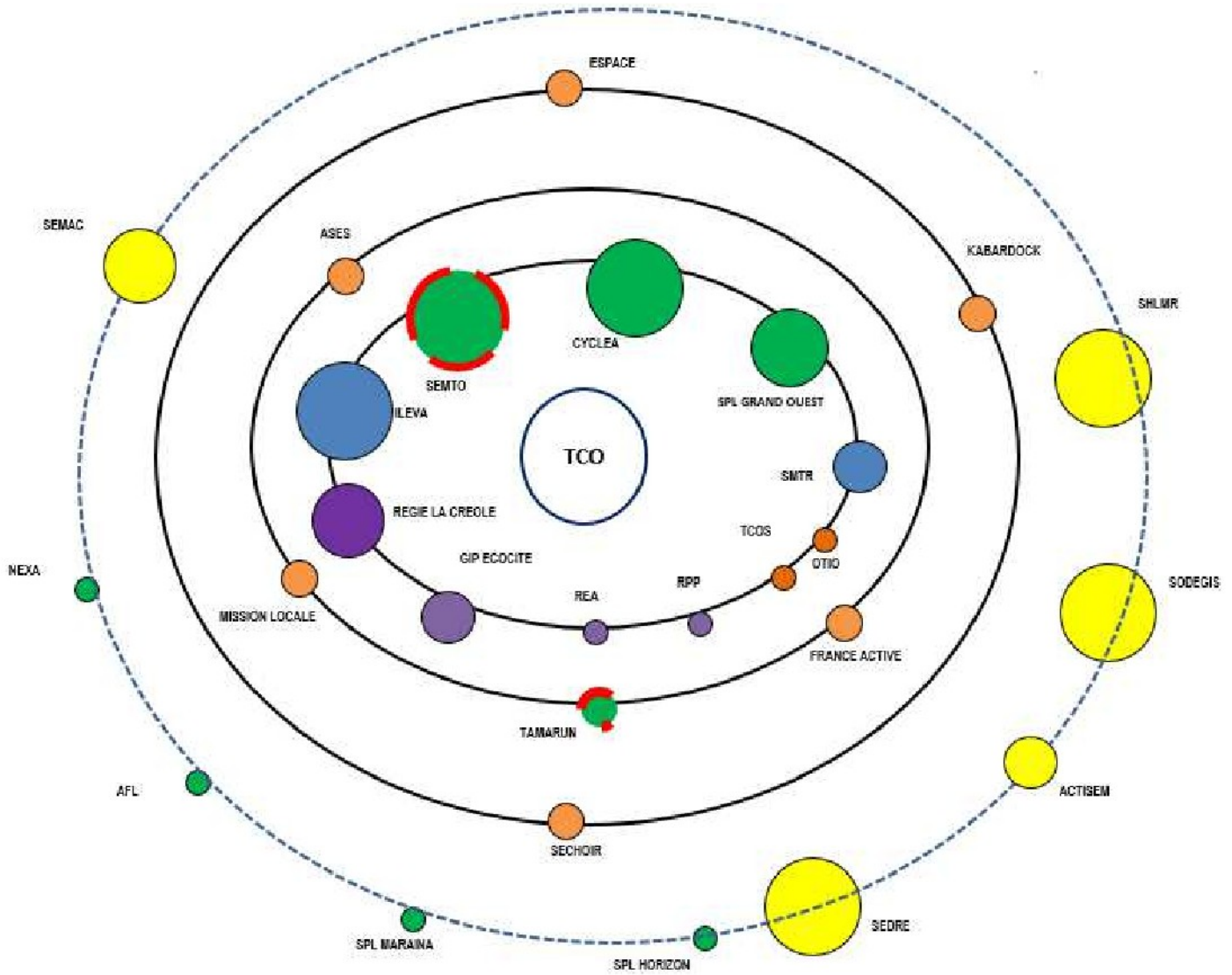
Niveau 4

① Les sociétés dont les emprunts ont été garanties par le TCO :

- SEMADER** (Société d'Economie Mixte d'Aménagement, de Développement, d'Equipement de La Réunion)
- SIDR** (Société d'Economie Mixte /Société Immobilière du Département de La Réunion)
- SODIAC** (Société d'Economie Mixte/ Société Dionysienne d'Aménagement et de Construction)
- SEMAC** (Société d'Economie Mixte d'Aménagement et de Construction)
- SHLMR** (Société Anonyme d'Habitat à Loyer Modéré de La Réunion)
- SOEGIS** (Société d'Economie Mixte /Société de Développement et de Gestion d'Immobilier Social)
- SEDRE** (Société d'Economie Mixte /Société d'Equipement du Département de La Réunion)
- ACTI' SEM** (Société par Actions Simplifiée)
- RÉGIE LA CRÉOLE** (Régie communautaire d'eau et d'assainissement)

② Les sociétés (d'économie mixte ou publiques) dont le TCO détient **entre 0% et 15% du capital social** :

- NEXA** (Société Anonyme d'Economie Mixte de la Région Réunion pour le Développement Durable et la Coopération Régionale) 
- AFL** (Agence France Locale)
- SPL MARAINA** (Société Publique Locale d'Aménagement) 
- SPL HORIZON** (Société Publique Locale HORIZON)



TYPE DE STRUCTURE

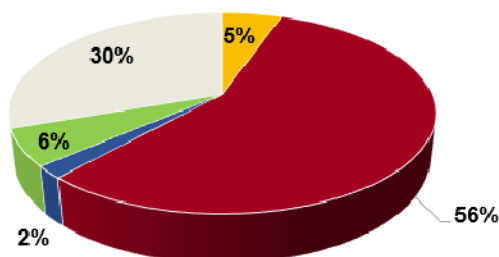
- EPL et Budget Annexe
- SEM et SPL
- Association
- Syndicat mixte
- Bénéficiaire de Garantie d'emprunt
- DSP
- Difficulté financière

POIDS FINANCIER BILANTIEL

- ≥ 10 M€
- Entre 2 et 10 M€
- Entre 0,4 et 2 M€
- Entre 0,1 et 0,4 M€
- < 0,1 M€

SYNTHÈSE DES DÉPENSES 2022 PAR AXE STRATÉGIQUE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Axe 1 : Réaliser une politique d'aménagement et développement économique ambitieuse	2 789 880	7 914 291
Refonder le projet d'aménagement stratégique du TCO et passer à l'opérationnalité	0	113 086
Réaliser les projets structurants du territoire	59 468	6 877 529
Mettre en œuvre l'ambition économique de l'Ouest	264 872	286 187
Développer une stratégie touristique durable et résiliente	2 417 713	637 489
Structurer une politique de coopération décentralisée au service du rapprochement des populations et du co-développement	47 827	0
Axe 2 : Offrir des services publics de qualité	85 875 095	25 968 225
Développer une gestion de proximité durable et responsable des déchets et lutter contre l'errance animale	45 243 540	11 142 550
Renforcer l'attractivité et la performance des transports publics et scolaires	37 815 577	1 699 975
Offrir à la population une eau de qualité	1 061 108	8 271 330
Limiter les impacts des eaux usées sur les milieux	1 754 870	4 854 370
Axe 3 : Renforcer nos politiques de cohésion sociale et territoriale	2 694 282	1 202 369
Concevoir et mettre en œuvre les outils et actions pour assurer une politique citoyenne de proximité	205 328	0
Piloter la transformation numérique du territoire au service des citoyens	17 040	0
Mettre en œuvre les actions et les outils pour la réalisation du Programme Local pour l'Habitat	164 369	1 141 875
Apporter le rééquilibrage du territoire par le développement des Hauts et par les projets structurants du reste du territoire	20 424	36 815
Faire de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire de véritables leviers pour la création d'emplois solidaires	981 773	0
Faire du territoire Ouest un foyer culturel de référence	1 305 349	23 679
Axe 4 : Préparer notre territoire aux défis du changement climatique	1 325 201	10 531 445
Protéger les populations exposées aux risques naturels	1 260 775	9 832 022
Valoriser la richesse de la biodiversité du territoire	0	0
Faire de la transition écologique et énergétique un axe essentiel de développement du territoire	30 000	229 797
Développer la pratique des mobilités durables	34 426	469 626
Axe 5 : Des moyens mobilisés pour la réalisation des projets	47 992 103	12 175 408
TOTAL :	198 468 300	



- Axe 1 : Réaliser une politique d'aménagement et développement économique ambitieuse
- Axe 2 : Offrir des services publics de qualité
- Axe 3 : Renforcer nos politiques de cohésion sociale et territoriale
- Axe 4 : Préparer notre territoire aux défis du changement climatique
- Axe 5 : Des moyens mobilisés pour la réalisation des projets

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2021/2022

	Budget 2021	CA 2021	Taux de réalisation	Budget 2022	CA 2022	Taux de réalisation
Budget principal	38 071 191,67	23 364 458,56	61%	47 880 336,30	29 843 152,76	62%
Régie des Ports de Plaisance	925 000,00	430 642,30	47%	1 026 753,80	254 964,36	25%
GEMAPI	7 561 420,24	6 309 667,04	83%	11 836 339,00	9 832 021,58	83%
Eau Potable	17 147 427,22	2 778 322,16	16%	14 032 312,58	7 429 595,04	53%
Assainissement des Eaux Usées	9 973 707,52	675 408,82	7%	7 561 643,45	2 292 421,50	30%
TOTAL	73 678 746,65	33 558 498,88	46%	82 337 385,13	49 652 155,24	60%

Les taux de réalisation sont en nette amélioration pour les budget annexes de l'Eau Potable et de l'Assainissement des Eaux Usées.

L'ANALYSE RETROSPECTIVE DU BUDGET PRINCIPAL

en M€

Section de fonctionnement	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes réelles de fonctionnement	148,8	181,8	165,9	160,3	167,5
Atténuations de charges	2,0	0,1	0,1	0,0	-
Produits des services	-	1,4	1,9	2,5	1,6
Impôts et taxes	112,9	115,5	117,9	119,2	127,1
Dotations et participations	25,2	26,2	30,7	31,2	33,5
Autres produits de gestion courante	2,7	2,7	4,6	6,7	5,3
Produits exceptionnels	6,0	34,4	7,7	-	-
Reprise sur amortissements et provisions	-	1,5	3,0	0,7	-
Section de fonctionnement	2 018	2 019	2 020	2021	2022
Dépenses réelles de fonctionnement	123,5	127,6	128,1	136,3	133,5
Charges à caractère général	66,6	69,7	65,7	72,9	72,9
Charges de personnel	16,5	16,6	16,8	16,9	19,3
Atténuations de produits	19,5	19,5	19,2	20,2	20,6
Autres charges de gestion courante	16,0	17,8	21,1	20,2	19,4
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Charges financières	2,1	1,7	1,3	1,2	1,2
Charges exceptionnelles	1,3	1,5	0,1	0,1	-
Dotations aux provisions	1,4	0,7	3,9	4,8	-
ÉPARGNE BRUTE (hors cession)	21,8	21,1	30,0	24,0	34,0
ÉPARGNE NETTE (hors cession)	14,8	14,0	22,5	17,5	27,5

Section d'investissement (hors 16449 et 1068)	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
Recettes réelles d'investissement	8,4	5,0	4,0	7,9	3,9
Subventions d'investissement	2,2	2,6	2,3	5,1	2,3
FCTVA	1,4	2,4	1,5	2,8	1,6
Emprunts	4,0	-	-	-	-
Autres	0,8	-	0,2	0,0	0,0
Section d'investissement (hors 16449 et 1068)	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
Dépenses réelles d'investissement (avec dette)	29,5	57,3	31,7	29,9	36,3
Dépenses réelles d'investissement hors dette et hors Cmbaie EPFR	20,1	17,0	20,3	23,4	28,7
Dépenses d'équipement	17,6	47,1	17,7	15,6	19,5
Subventions d'équipement	2,6	3,1	4,3	7,8	9,2
Autres	2,2	-	2,2	-	1,1
Remboursement du capital	7,0	7,1	7,5	6,5	6,5

Résultat global cumulé avec 001,002 et 1068	5,77	7,73	17,65	19,79	21,40
Restes à réaliser en dépenses	0,45	0,50	0,87	5,69	1,80
Restes à réaliser en recettes	-	-	-	-	-

ÉTAT DES PROVISIONS AU 31/12/2022

Provisions semi-budgétaires constituées au 31/12/2022			
Catégories	Exercices	Obligatoire / Facultative	Montant total des provisions constituées
<i>Provisions pour créances irrécouvrables</i>			
Diverses provisions pour non recouvrement de créances	2014 à 2021	O	230 600 €
Loyers Gamme Ouest - Cambaie	2016	O	193 €
VHU	2016	F	11 983 €
S/ total :			242 775 €
<i>Provisions suite contentieux sur marchés et/ou juridiques</i>			
SBTPC - réhab siège marché 13DIP193 lot 2	2019 2020	O	225 000 €
Cabinet Blond et Roux - Zénith - marché 10 DIP097	2019	O	25 000 €
Paysage Passion - ZA Pointe des Châteaux - marché 18DTP179 lot 3	2019	O	5 000 €
DUP Cambaie - ASL	2020	O	390 000 €
Versement mobilité - Fondation Père Favron	2020	O	20 000 €
Gilets jaunes - marchés des transports scolaires	2020	F	400 000 €
DUP Cambaie - indemnités d'expropriation	2021	F	
DUP Cambaie - indemnités d'expropriation	2021	F	3 500 000 €
DUP Cambaie - contentieux en cours	2021	O	334 800 €
S/ total :			4 899 800 €
<i>Provisions suite apparition d'un risque avéré</i>			
Régularisation des charges suite au transfert des compétences ZA et GEMAPI pour la commune du Port	2021	F	900 000 €
S/ total :			900 000 €
TOTAL			6 042 575 €